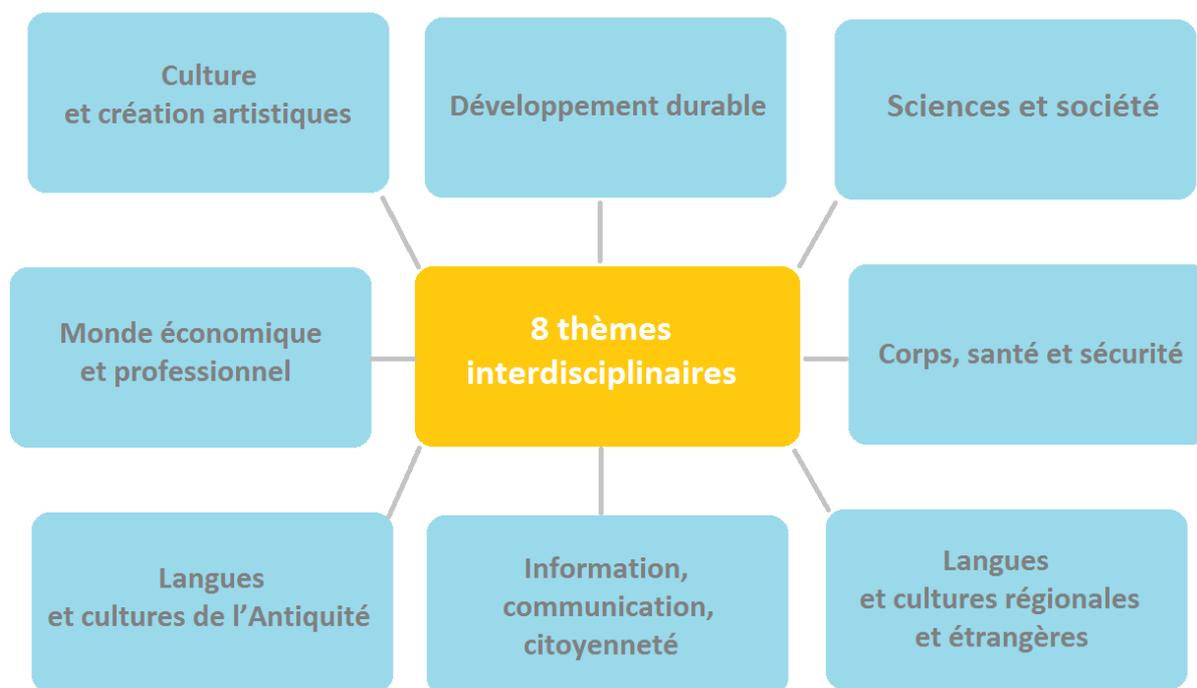


## La réforme des collèges Applicable depuis 2016-2017

### Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)

A partir de la 5ème, les élèves auront entre deux à trois heures de cours par semaine (lissé sur l'année) où se croiseront plusieurs disciplines, au moins 2 parmi :



### L'accompagnement personnalisé (AP)

Il est destiné à soutenir la capacité des élèves à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

L'ensemble des élèves en bénéficieront. En classe de 6ème, chaque élève aura 3h d'accompagnement par semaine, notamment pour l'aider à acquérir les méthodes de travail du collège et ainsi faciliter la transition avec le primaire. A partir de la 5ème, tous auront 1 à 2h heure d'accompagnement personnalisé hebdomadaires, pour faire par exemple de l'aide méthodologique, acquérir des outils pour « apprendre à apprendre ».

### Les parcours éducatifs

Les parcours éducatifs permettent de suivre le travail de l'élève dans différents domaines tout au long de sa scolarité, à travers diverses activités proposées au collège. Les parcours éducatifs possibles sont :

Le parcours avenir : permet de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Le parcours citoyen : vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle : permet à tous les élèves d'acquérir une culture artistique, de rencontrer des artistes, de découvrir des œuvres.

Parcours éducatif de santé : permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques.

### Les grilles horaires

Il doit y avoir au moins 1,5 heures de pause entre midi et deux afin que l'enfant se repose

La classe de 6<sup>ème</sup> (dernière année du cycle 3) :

| <b>Enseignements</b>                                   | <b>Horaires hebdomadaires</b>   |
|--|---|
| Education physique et sportive                         | 4 heures  |
| Enseignements artistiques* (arts plastiques + musique) | 1 heure + 1 heure   |
| Français   | 4,5 heures  |
| Histoire-géographie + Enseignement moral et civique    | 3 heures  |
| Langue vivante   | 4 heures  |
| Mathématiques  | 4,5 heures  |
| SVT, technologie, physique-chimie                      | 4 heures  |
| <b>Total</b>   | <b>26 heures dont 3 heures consacrées à l'AP. Pas d'EPI.<br/>+ 10 heures annuelles de vie de classe</b> |

Les classes de 5ème, 4ème, et 3ème (cycle 4) :

| <b>Enseignements</b>                                   | <b>Horaires hebdomadaires</b>  |                   |                   |
|--|--|-------------------|-------------------|
|  | <b>Cinquième</b>   | <b>Quatrième</b>  | <b>Troisième</b>  |
| Education physique et sportive                         | 3 heures   | 3 heures          | 3 heures          |
| Enseignements artistiques* (arts plastiques + musique) | 1 heure + 1 heure  | 1 heure + 1 heure | 1 heure + 1 heure |
| Français   | 4,5 heures   | 4,5 heures        | 4 heures          |
| Histoire-géographie<br>Enseignement moral et civique   | 3 heures   | 3 heures          | 3,5 heures        |
| Langue vivante 1                                       | 3 heures   | 3 heures          | 3 heures          |
| Langue vivante 2                                       | 2,5 heures   | 2,5 heures        | 2,5 heures        |
| Mathématiques  | 3,5 heures   | 3,5 heures        | 3,5 heures        |
| SVT  | 1,5 heures   | 1,5 heures        | 1,5 heures        |
| Technologie  | 1,5 heures   | 1,5 heures        | 1,5 heures        |
| Physique-chimie  | 1,5 heures   | 1,5 heures        | 1,5 heures        |
| <b>Total**</b>   | <b>26 heures dont 4 heures consacrées à l'AP et aux EPI<br/>+ 10 heures annuelles de vie de classe</b> |                   |                   |

Le collège a aussi 2h45 par semaine et par classe, qui lui permet de faire des demi-groupes en sciences et en langue.